



Département de l'Hérault
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
Commune de Corneilhan

A Corneilhan, le 23 novembre 2022,

CONSEIL MUNICIPAL

Je vous informe que la prochaine séance publique du Conseil Municipal se déroulera le :

Mardi 29 novembre 2022 à 19h00
En Mairie, Salle du Conseil

Afin de répondre aux règles sanitaires en vigueur liées au COVID-19, le port du masque est conseillé pour les personnes vulnérables, cas contact et/ou présentant des symptômes.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 octobre 2022 ;
2. Approbation des rapports annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics « assainissement collectif » et « eau potable » ;
3. Approbation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) ;
4. Avenant n°2 : Mise à jour du partenariat de mise en commun des polices municipales de Béziers et Corneilhan ;
5. Avenant n°3 relatif au fond de concours de la CABM pour l'opération de travaux « Aménagement de l'avenue de la Pompe » ;
6. Avenant N°1 concernant le marché n° 01-2022 « RD154 E1 -Aménagement de l'entrée de ville carrefour RD39 relatif aux travaux du lot n°1 « Terrassement- Assainissement – Chaussée » ;
7. Avenant n°1 : marché n° 02-2022 relatif à la mission d'assistance à la révision du PLU de la commune ;
8. Délibération modificative n°3 du Budget principal 2022 de la commune ;
9. Questions Diverses.

Recevez, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Bertrand GELLY

